

Interview avec le Professeur Dusan Sidjanski

Publication, le jeudi 24 juin 2010

(Grand hebdomadaire politique, économique et social, publié à Athènes depuis 1968)

1. A votre avis, comment les pays peuvent-ils faire face à la crise financière ?

Pour faire face à la crise financière, le G20 ne devrait pas se satisfaire de définir les mesures et les orientations mais devrait suivre la mise en place des mesures prévues par d'une part les membres du G20 et d'autre part par d'autres pays touchés par la crise. Il va de soi que ceci exigerait un minimum d'infrastructure pour assurer la coordination au niveau global. Cette coordination pourrait également être confiée à un Comité restreint composé de la Commission européenne, de la représentation du Secrétariat au Trésor des Etats-Unis et d'une représentation des pays émergents.

Quant à l'Union européenne, il est urgent que les pays membres de la zone euro décident de renforcer leur coordination et la gouvernance dans la zone euro. A mon avis, la Commission qui prend des initiatives et formule des propositions devrait être invitée à présenter un "paquet" comprenant l'ensemble des mesures à prendre dès que possible par les Etats membres qui utilisent l'euro. En effet, les mesures prises les uns après les autres devraient être comprises dans un *Livre Blanc* où elles seraient présentées de manière cohérente.

Cette exigence d'une présentation d'ensemble de mesures rendrait plus facile la compréhension de la stratégie de la zone euro et serait plus facile à négocier entre les membres. En effet, l'expérience montre qu'une négociation par "paquet" où chacun peut trouver certains avantages est plus facile à mettre en œuvre que des mesures sectorielles. De toute manière, la mise en pratique des politiques anti-crisis exige le renforcement de la

coordination au plan de la zone euro ainsi que l'établissement d'une gouvernance économique à ce niveau.

La création d'un Fonds d'urgence d'aide en coopération avec FMI fait partie de cet ensemble ainsi que les propositions du Président de la Banque BCE, Jean-Claude Trichet, demandant la constitution d'une fédération budgétaire européenne. Dans le même esprit, la Commission avait proposé un examen préalable des projets de budgets avant leur soumission aux Parlements nationaux. Les autres propositions concernant l'idée de taxer les banques et de créer un Fonds anti-crise alimenté par les banques ou par les gouvernements et géré en commun par la Commission et la BCE s'inscrivent dans la politique globale anti-crise. Quant aux autres membres de l'Union européenne, ils devraient pouvoir être associés et prendre les mesures correspondantes pour enrayer la crise financière et économique. La rapidité d'une action et l'élément temps ainsi qu'une proposition globale me semble essentiels.

2. Etes-vous d'accord avec la décision du Premier Ministre Grec de demander l'aide du FMI ? Etait-elle la seule voie?

Pour répondre à cette question, il faut remonter au début de la crise grecque et en particulier au mois de février 2010 lorsque l'Union et en particulier le noyau de la zone euro avaient manifesté leur solidarité et leur volonté d'aider la Grèce. Cette déclaration ne fût pas suivie d'effets en raison de l'opposition de la Chancelière allemande. Quels que soient les motifs de cette opposition, il faut rappeler que dans l'hypothèse d'une aide à la Grèce, celle-ci devait compter sur les contributions des Etats membres proportionnelles à leurs capacités économiques et financières. Il est intéressant de rappeler que le Luxembourg est le plus grand contributeur par tête d'habitant suivi par l'Allemagne, la France, etc.

Le coût de l'inaction et du manque de solidarité est allé en croissant avec le temps qui s'est reflété dans l'augmentation des intérêts demandés pour les emprunts de la Grèce. Ce n'est que trois mois plus tard que la situation a été évaluée plus correctement compte tenu des problèmes posés par les finances publiques et les dettes publiques du Portugal, de l'Espagne mais aussi de l'Italie et de l'Irlande, sans oublier la situation du Royaume-Uni qui ne fait pas partie de la zone euro mais qui abrite la 2^{ème} grande place financière du

monde, la City. Ce n'est qu'au mois de mai que la Chancellerie, après avoir menacé de sanctions la Grèce, a accepté de s'aligner sur les pays tels que la France, prêts à respecter la solidarité avec la Grèce. Ce revirement de position a coûté cher notamment aux pays membres de la zone euro.

Au début, le Premier Ministre grec n'était pas favorable à une intervention et à l'aide du FMI. La participation du FMI était exigée par l'Allemagne et constituait une condition *sine qua non* de mise en œuvre du mécanisme d'aide à la Grèce. Certes, ce n'était pas la seule voie, du moins au début de la crise. Mais avec le temps perdu et avec l'exigence de l'Allemagne, le gouvernement grec a été obligé de demander l'aide du mécanisme européen auquel était associé le FMI.

3. Quel est le rôle des Etats-Unis et des marchés spéculateurs dans la crise monétaire (EURO) actuelle ?

Tout d'abord, il faut distinguer le rôle des Etats-Unis et le rôle des spéculateurs et des marchés financiers dans la crise de l'euro. Quant aux Etats-Unis qui semblaient assez indifférents au début de cette crise, ils ont, sous l'impulsion du Président Obama, pris une position en faveur des interventions d'aide aux pays membres de la zone euro. C'est en prenant conscience de la gravité de la situation et de l'effet de domino dépassant les limites de la zone euro que le Président Obama a envoyé son Secrétaire d'Etat au Trésor s'entretenir avec les principaux argentiers de la zone euro. En réalité, le Secrétaire d'Etat au Trésor Tim Geithner s'est entretenu en particulier avec la Chancellerie et son Ministre des finances pour leur demander de contribuer au sauvetage de l'Etat grec et d'agir davantage de concert avec les autres membres de la zone euro. A l'évidence, les difficultés de l'Etat grec et des banques grecques auraient des répercussions au niveau global ainsi que sur les échanges internationaux.

Quant aux marchés financiers et les spéculateurs, sans être la cause primaire de la crise, ils sont prêts à s'infiltrer là où les Etats sont les plus fragiles. A ce titre, d'autres acteurs n'ont pas manqué de contribuer à la "panique financière" à savoir les *agences de notation*. Les mesures unilatérales adoptées par l'Allemagne en cavalier seul devront être coordonnées selon la proposition de José Manuel Barroso.

4. Quelles sont, à votre avis, les faiblesses de l'Union Européenne pour faire face - unie et solidaire - à cette crise ?

Dans les commentaires précédents, les suggestions que j'ai fait valoir répondent précisément aux principales faiblesses de l'Union européenne pour faire face à cette crise. Depuis longtemps, Jacques Delors et José Manuel Barroso insistent sur le besoin d'une *coordination efficace* des mesures budgétaires mais aussi des politiques économiques. On se souvient qu'à l'origine, l'union monétaire devait être accompagnée de l'union économique. Or, cette dernière en tant que telle n'a jamais vu le jour. Il est urgent que l'union économique se mette au diapason de l'union monétaire. A la place de la solidarité, la Chancellerie allemande a suggéré la possibilité d'exclusion de mauvais élèves. Dans mon expérience d'enseignant, j'ai toujours considéré que, lorsqu'un élève fait des gros efforts, il était contre-productif de sortir les sanctions et qu'il fallait en revanche l'encourager dans ses efforts. Cette attitude peut être transposée dans les cas de la crise grecque et des crises rampantes dans bien d'autres pays de la zone euro.

Un autre aspect mérite d'être souligné : le glissement vers les mécanismes intergouvernementaux aux dépens de la méthode communautaire, cette dernière étant basée sur les propositions de la Commission et les décisions en commun du Conseil et du Parlement européen. Or, la création récente par le Conseil des Ministres des finances d'une *task force* est un pas qui privilégie les procédures intergouvernementales. En effet, il ne s'agit pas d'une *task force* mais des réunions moins formelles des Ministres des finances sous la présidence du Président du Conseil européen, Monsieur H. van Rompuy. A mon avis, deux Etats en particulier la France et l'Allemagne, veulent se donner un rôle dominant dans la recherche de la solution de cette crise. Ce glissement vers l'intergouvernemental dans un cas particulier peut avoir des effets dans d'autres secteurs au moment où l'Union européenne met en place des instruments nouveaux établis par le Traité de Lisbonne. Il risque de marginaliser la Commission, laquelle est depuis toujours le moteur de l'Union et la garantie de l'intérêt général européen.

5. Craignez-vous des explosions sociales ? Des situations extrêmes ? Vous êtes une personnalité internationalement reconnue, d'origine Serbe, de nationalité Suisse mais aussi de nationalité Grecque, expert en politique internationale et européenne : quel sera, à votre avis, l'avenir de la région Balkanique, l'affaire de la FYROM et aussi la situation Chypriote ?

Il est évident que les mesures d'austérité prises par les différents Etats membres et en particulier par le gouvernement grec provoquent des réactions sinon des explosions sociales pour l'instant. Sur ce mouvement de protestation se greffent des initiatives populistes et des actions extrémistes. A titre d'exemple, la tension et les prétentions nationalistes entre la Hongrie et la Slovaquie, d'autant plus marquée qu'elles profitent de la crise financière, économique et sociale.

La région des Balkans n'a d'avenir que dans le cadre d'une Union européenne élargie. C'est dans ce cadre que l'on pourra dépasser les tensions nationalistes et ethniques qui menacent la coopération dans cette région. En effet, l'adhésion de ces pays balkaniques à l'Union sera largement conditionnée par la coopération qu'ils sauront ressusciter à nouveau.

C'est dans cette perspective que pourrait s'inscrire la solution de la question d'appellation de FYROM qui semble mineure située dans la perspective de l'adhésion et de la coopération avec la Grèce en particulier. Comme l'Irlande du Nord, on pourrait admettre la Macédoine du Nord. Cette proposition se heurte pour l'heure aux ambitions du gouvernement de Skopje.

Dans la perspective de l'adhésion, des solutions garantissant les valeurs et les principes européens au Kosovo pourraient être plus facilement envisageables. Quant à la situation chypriote, l'occupation par l'armée turque et la colonisation de la partie Nord de Chypre ainsi que la position rigide de la Turquie constituent des obstacles à une solution immédiate. D'autant que plusieurs Etats membres s'opposent à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Dès lors, il faudrait commencer par négocier des arrangements régionaux.

6. Comment voyez-vous l'avenir de l'Europe ? Une union des Etats souverains ou une union de peuples et d'intérêts communs ? Confédérale, Fédérale ou organisation du type classique ?

Si on prend connaissance de mes écrits, ma réponse est claire : je conçois une transition confédérale avec des éléments communautaires avant de parvenir à une nouvelle forme de *fédération inédite européenne*. La crise de l'euro est un test car la zone euro constitue un *noyau fédératif dynamique* sur lequel pourra s'édifier la fédération européenne. De toute manière, la généralisation des procédures intergouvernementales serait la *fin du projet européen* tel que je le conçois.

7. Vous êtes aussi à Athènes pour la présentation d'un livre qui paraît aux Editions *Livanis*, la société mère de notre hebdomadaire. Vous connaissez bien l'auteur qui vous mentionne à plusieurs reprises. Le sujet du livre est « *Ethnikes Diadromes* », voudriez-vous nous en dire deux mots ?

Quant au livre de mon ami Aristide Calogeropoulos, je me réjouis de participer à sa présentation. Je le lirai avec un intérêt aussi vif qu'amical. Je connais son auteur depuis toujours. En effet, lors de mon séjour en Grèce entre 1954 et 1956, je me suis lié d'une grande amitié avec son père, le Professeur Spiro Calogeropoulos-Stratis. C'est vous dire que j'ai suivi l'épanouissement de son auteur depuis sa tendre enfance. Plus tard, nos chemins se sont souvent croisés, lorsqu'il est venu compléter ses études et soutenir sa thèse de doctorat en relations internationales à Genève. Notre amitié et notre appréciation mutuelle ne se sont jamais démenties bien au contraire, nos collaborations ponctuelles ont jalonné la brillante carrière d'Aristide Calogeropoulos.

Dusan Sidjanski, le 7 juin 2010